

Rendez-vous Citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

#29 • JUIN 2022

PMI

Zoom sur les ateliers
de massage pour bébé

43^E FOIRE AGRICOLE

La parole aux bénéficiaires
des aides FEADER

AIDES D'URGENCE

Nouvelles mesures pour les
malades et les familles endeuillées



INSERTION :
une mesure, un avenir
pour chaque bénéficiaire

Comme chaque année, à l'occasion de la Foire agricole de Bras-Panon, le Conseil départemental récompense les meilleurs éleveurs de l'île. La remise des prix pour ce « Challenge départemental d'élevage » (saison 2021) s'est tenue le 20 mai 2022.



Photo : Bruno Bamba

NOM ET PRÉNOMS	VILLE	CATÉGORIE	PRIX
EARL Passion Laitière (DEURVEILLER Patrice)	Plaine-des-Cafres	Bovin lait (productivité)	Meilleure productivité
VITRY Henri Claude	Plaine-des-Cafres	Bovin lait (qualité)	Meilleure qualité du lait
HOAREAU Paul Dominique	Le Tampon	Bovin viande (naisseurs)	Meilleure fécondité
BOYER Marie Ange	Trois-Bassins	Bovin viande (taurillons)	Meilleure performance - engraisseur
DAMOUR Jimmy Antoine	Plaine-des-Cafres	Bovin viande (génisses)	Meilleure performance - engraisseur
EARL les Trois Petit Cochons (FLORIAN Nicole)	Saint-Louis	GTTT	Meilleure productivité
HUET Paul	Saint-Joseph	Porc	Meilleure régularité d'apport de carcasses de qualité
ROUGEMONT Mickael	Plaine-des-Palmistes	Caprin (productivité)	Meilleure productivité
DALLEAU Mathias	Saint-Leu	Caprin (croissance)	Meilleure performance de production
LEBON Jean Marc	Saint-Joseph	Ovin (productivité)	Meilleure productivité
GASPARD Marie Claire	Saint-Joseph	Cuniculture (lapin)	Meilleure productivité
BOYER Ludovic	Saint-Gilles-les-Bains	Aviculture (productivité)	Meilleure productivité
PAUSÉ Érika	Trois-Bassins	Aviculture (qualité)	Meilleure note qualité

« À travers ce challenge départemental d'élevage, le Département confirme sa volonté de soutenir ce secteur agricole péni tourné vers l'excellence, au service du bien-vivre et du bien-manger ».

Cyrille Melchior,
Président du Conseil départemental de La Réunion

Le Département aux côtés des agriculteurs

ÉDITORIAL



Après deux années marquées par une crise sanitaire sans précédent, La Réunion a besoin aujourd'hui que soit reconstruit ce qui a été déconstruit ; que soit redonné du pouvoir d'achat aux Réunionnais ; que soit renforcé le sentiment de sécurité ; que soit redynamisé le système de santé.

Ce sont autant d'impératifs qui doivent désormais s'organiser dans la sérénité et guider l'action de l'État pour les cinq années à venir. Cela, sans perdre de vue nos difficultés

d'aménagement du fait de l'insularité, notre dépendance encore trop importante aux produits extérieurs, nos difficultés économiques, la précarité et la vulnérabilité.

Le Département a entendu le message des Réunionnais. Nous sommes plus que jamais déterminés à agir, à construire et à consolider la cohésion réunionnaise, cela, dans une démarche de « bien-travailler ensemble ».

C'est la valeur ajoutée à travers laquelle le Département, conscient des enjeux cruciaux, met un point d'honneur à continuer de « faire société » avec les communes et leurs habitants, avec les quartiers, avec l'État, la Région, le monde économique, le tissu associatif, la société civile, avec tous les Réunionnais.

La culture du partage, de la solidarité et de l'entraide, c'est toujours en cela que réside l'âme et le ciment de la politique départementale. La même volonté majeure anime notre assemblée : faire avancer nos projets pour nos enfants, pour notre territoire, pour vous tous. Parce que le vrai cap à tenir est celui de la justice sociale : lutte contre le chômage, le mal logement, l'échec scolaire et les violences, notamment intrafamiliales...

Mais, derrière nos décisions il n'y a pas que nos seules actions. Il y a aussi celles que porte avec nous, la population. Je voudrais à ce titre remercier les Réunionnaises et les Réunionnais pour leur remarquable mobilisation à affronter, avec beaucoup de dignité, chaque difficulté qui se dresse face à nous depuis de longs mois et celles qui s'annoncent encore.

Un engagement de tous les jours que « ce *Rendez-vous citoyen* » sollicite et met en avant. Notamment dans nos actions en faveur de l'environnement et la transition écologique, la préservation de notre santé, la reconstruction de nos villes et de notre économie. À travers aussi l'éducation, la consolidation de notre agriculture, la pratique sportive et culturelle.

Soucieux de renforcer cette proximité et attentif aux préoccupations et aux besoins de nos concitoyens, le Département souhaite privilégier la démarche d'« Aller Vers » avec la mise en place de la Caravane d'accès aux droits. Parce que nous voulons toujours garder contact avec nos populations, surtout avec les plus vulnérables. Cette démarche est autant un enjeu de cohésion sociale que de solidarité et de dignité à préserver.

Pour assurer cette connexion, nous voulons consolider un territoire toujours plus inclusif et ouvert sur l'extérieur, un territoire des solidarités envers les plus fragiles et les plus vulnérables, mais aussi résolument tourné vers la promotion de la réussite, de l'excellence, de la bienveillance. C'est tout le sens de notre engagement pour l'humanité réunionnaise.

Cyrille Melchior.

Président du Conseil départemental

SOMMAIRE



AGRICULTURE

4-5

Le Département au cœur de la Foire agricole



ACTUALITÉ

7

Signature du PST2 aux Avirons



SOCIAL

8

PDI : une mesure, un avenir pour chaque bénéficiaire

10

Nouvelles mesures pour les malades et les familles endeuillées



ÉDUCATION

14

De La Réunion au Népal



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

17

« Plan 1 million d'Arbres » à la savane du Grand Stella



DÉVELOPPEMENT HUMAIN

19

Championnat de France de Raid UNSS à La Réunion



Le Département au cœur de la foire agricole

Le stand du Conseil départemental à la 43^e foire agricole de Bras-Panon a attiré bon nombre de visiteurs du 13 au 22 mai 2022. Sur un espace de 36 m², ont été présentés les actions du Département pour le développement de l'agriculture locale au travers de films valorisant, notamment, des projets financés par le FEADER.



Une Commission Permanente décentralisée « très verte »

L'accompagnement des acteurs du monde agricole *Péi* a occupé une large partie de la Commission Permanente décentralisée à Bras-Panon le mercredi 18 mai 2022. En présence du Préfet Jacques Billant, les Conseillers départementaux ont voté la subvention de 50 000 € attribuée à la commune de Bras-Panon pour l'organisation de l'incontournable rendez-vous annuel du monde agricole. La Commission Permanente présidée par Cyrille Melchior a également retenu 4 nouveaux projets de création d'unités de transformation de la production locale ainsi que 9 autres, en faveur du développement d'exploitations agroécologiques. Le dispositif d'aide aux producteurs indépendants de fruits et légumes a été reconduit également : une enveloppe prévisionnelle de 1,5 M€ est mobilisée pour sa mise en œuvre. En plus de l'agriculture, le social, l'éducation, le sport, l'insertion, le logement, l'aménagement du territoire

et le développement durable étaient aussi à l'ordre du jour. Les élus sont ensuite partis à la rencontre des agriculteurs, des éleveurs et du public de la foire.



Des récompenses pour les meilleurs éleveurs

La traditionnelle remise de prix du concours départemental d'élevage qui s'est tenue le vendredi 20 mai figure parmi les moments phares de la foire. Réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture, ce concours a permis de récompenser les 13 meilleurs éleveurs *Péi* suivant les critères de productivité, de progression, de qualité et de performance, dans chacune des 8 filières : bovin lait, bovin viande naisseur, bovin viande engraisseur, porc, caprin, ovin, lapin et volaille (**voir la liste des lauréats en page 2**).

FEADER : les agriculteurs en parlent...

Le Fonds Européen Agricole pour le DÉveloppement Rural (FEADER) participe à un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant. Au titre de la période 2014-2022, le Plan de Développement Rural de La Réunion (PDRR) est doté d'une enveloppe de 705 millions d'euros de fonds publics dont 528 millions de FEADER et 177 millions de contreparties nationales. Le Conseil départemental est autorité de gestion pour le FEADER.



Robert Adeline travaille sur l'exploitation de son père au Petit-Tampon

"Grâce aux fonds FEADER, on a refait plus de 7 ha de prairie pour améliorer la qualité et la quantité d'herbe. Notre cheptel a pu passer à 26 vaches allaitantes. Ensuite, on a fait le chemin en béton pour désenclaver l'exploitation et faciliter l'accessibilité. Ce chemin nous a permis de construire une étable de 56 places pour protéger les animaux des intempéries. C'est un vrai plus pour la modernité de notre exploitation. Avec mon conjoint, nous avons pour objectif de nous installer et reprendre l'activité de mon père dans les 5 ans qui viennent. C'est important pour moi de privilégier la famille sur l'exploitation. Et sans les fonds FEADER on n'aurait pas pu reprendre une telle exploitation."



Cynthia Dalleau installée sur Sainte-Anne

"Je suis installée en tant que jeune agricultrice depuis 2021. Mon exploitation est essentiellement basée sur la canne, l'ananas et la production hors sol. Grâce aux aides FEADER, j'ai pu faire ma demande pour mon projet de serres et financer une citerne ainsi qu'un local. Cette installation va me permettre d'avoir une rentabilité plus importante. On pourra se développer et avoir d'autres projets : peut-être quelques combrières de vanille pour pouvoir travailler un produit local à valeur ajoutée, car la vanille est un pilier pour La Réunion."



Yannick Grondin

travaille sur l'exploitation de ses parents à Manapany les Hauts



"Le bâtiment d'élevage en filière porcine a été créé en 1992 avec un quota de 25 truies. En 2018, mes parents ont investi pour avoir de plus en plus de truies, pour atteindre en 2018 un chiffre de 38 bêtes.

Le projet financé par le FEADER a été l'investissement sur le bâtiment d'élevage avec une extension et une rénovation du bâtiment existant. Cela nous a permis d'atteindre un quota supplémentaire de 12 truies pour passer à 45. Le montant total de ce projet est de 506 000 € avec une aide FEADER de 397 000 €. Grâce aux aides et aux investissements que nous avons faits sur cette exploitation, nous avons pu améliorer notre résultat technique d'élevage et aussi moderniser l'ensemble du bâtiment en termes d'électronique. Cela nous facilite le travail physique au niveau du matériel d'alimentation."

FEADER EN CHIFFRES

- 2014-2020 : 514 millions d'euros de fonds publics
- 385,5 millions d'euros FEADER
- 2014-2022 : 704, 74 millions d'euros de fonds publics
- 528,55 FEADER dont 481,69 FEADER transition et 46,86 FEADER relance

N° Vert : 0 800 000 490



Un magasin des producteurs s'implante au Domaine Archambeaud

Propriété du Département, le Domaine Archambeaud situé au Tampon abrite depuis début avril, un magasin des producteurs. Suite à un appel à projets de valorisation de produits agricoles locaux, l'Asar (Association de Solidarité Agricole de la Réunion) -soutenue par la FDSEA et la Chambre d'agriculture- a regroupé 8 producteurs qui exposent et vendent leurs produits au domaine.

Ils partagent les charges, sans avoir besoin d'employés. La boutique ne se fait aucune marge. Cette démarche est rendue possible, grâce à la mise en place de conventions, mais également à un loyer défiant toute concurrence : 1 800 € par an. Après un mois d'activité concluant, la nouvelle structure, baptisée Magasin des Producteurs d'Arts Champs Beaux, a été inaugurée le 6 mai 2022 par le président du Département Cyrille Melchior, le maire du Tampon André Thien Ah Koon, la présidente de l'Asar Nadine Grondin et le président de la Chambre verte, Frédéric Vienne.

Ce système de vente directe, en plein essor en métropole, permet

aux agriculteurs de vendre aux coûts de leur production, tous les jours. Chacun des 8 agriculteurs tient à tour de rôle le magasin, ouvert au public depuis le 7 avril. Ce système leur permet de consacrer plus de temps à l'exploitation et à la transformation de leurs produits. Volailles fermières, fruits et légumes de saison, escargots des Hauts et autres produits transformés y sont à découvrir. Des ateliers de dégustation et d'animations sont également au programme.

"C'est une boutique pas comme les autres, a noté le Président Cyrille Melchior, lors de l'inauguration. Ici, on ne fait pas que vendre des produits. On raconte leur histoire. On rencontre des femmes et des hommes passionnés et amoureux de la terre. On y trouve le ferment de l'humanité réunionnaise, le sens des solidarités, le partage, et une part de La Réunion traditionnelle et authentique". Le Président Cyrille Melchior a souligné l'engagement du Département "pour le développement de circuits courts en encourageant la création de magasins de producteurs tels que celui que nous inaugurons aujourd'hui. L'Asar fait donc figure de pionnière en la matière".



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture : - le mardi de 14 h à 17 h 30
- du mercredi au dimanche de 9 h à 17 h 30
49 rue du Périgord • PK 19 Le Tampon • Tél. 0693 94 84 00

Pacte de Solidarité Territoriale 2,6 M€ pour la commune des Aviron

Le Conseil départemental poursuit le déploiement de son dispositif d'accompagnement des communes dénommé Pacte de Solidarité Territoriale (PST).



La signature du PST et celle de la convention Plan 1 million d'Arbres ont été suivies de la plantation d'espèces endémiques et indigènes sur la place de la mairie.

Le 1^{er} avril 2022, c'était au tour du maire des Aviron, Éric Ferrère de signer avec le Président Cyrille Melchior, la deuxième génération du PST de la ville. Le budget de 2,6 millions d'euros alloués dans ce cadre, vise à soutenir des chantiers d'ampleur portés par la municipalité. Les travaux de modernisation de voirie, l'accessibilité de plusieurs écoles ou encore l'acquisition de 4 véhicules électriques font partie des projets structurants définis par Les Aviron.

Pour le volet social, le nouveau PST a permis au CCAS et à la commune de développer le portage de repas à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou celles qui sortent de l'hôpital. Autre action phare de la commune, financée à hauteur de 72 516 € par le PST2 : l'épicerie sociale et solidaire baptisée « Maison Père Jeannette » (voir en page 11).

Le déplacement du Président Cyrille Melchior aux Aviron a également été marqué par la signature d'une convention « Plan 1 million d'Arbres (P1MA) » axée autour d'un projet de territoire de la commune intitulé "Pied d'bwa TKD (Thérésien Cadet) kossa y plante" qui consiste à planter 6 000 arbres endémiques et indigènes sur les Aviron d'ici à 2026.

La visite s'est poursuivie au collège, où le Président du Département a constaté les difficultés liées à la vétusté de l'établissement construit en plein centre-ville, en 1955, et actuellement « surchargé ». "Un nouveau collège sera construit ! En attendant, des travaux d'amélioration et de réhabilitation seront réalisés pour que les élèves puissent continuer à travailler dans de bonnes conditions".



Travaux de sécurisation de la RD27 au Tampon

Améliorer la sécurité pour les automobilistes et les piétons, usagers de la Route Départementale 27 à Bras de Pontho au Tampon. C'est l'objectif des travaux inaugurés le 4 mai par Laurence Mondon, 2^e vice-présidente du Département et le maire André Thien Ah Koon. Le chantier est financé à hauteur de 621 500 € (sur un total de 787 300 €), dans le cadre du PST du Département. Installation d'arrêts de bus, bordures adaptées et rénovation de la chaussée sont au programme.





PDI 2022-2024 : une mesure, un avenir, pour chaque bénéficiaire



“Donner un nouveau souffle à la politique d’insertion du Département”. C’est l’objectif du nouveau Plan Départemental d’Insertion (PDI) pour la période 2022-2024, présenté le 23 mars 2022 en séance plénière. “Une mesure est prévue pour chaque bénéficiaire” précise le Président Cyrille Melchior.

Voté à l’unanimité aux termes de 5 mois de concertation des élus et de tous les acteurs de l’insertion, le PDI 2022-2024 constitue une véritable feuille de route de la politique d’insertion du Département. Ce document stratégique vise à « permettre à tous les Réunionnais en situation précaire de bénéficier d’un accompagnement personnalisé pour un projet de vie à long terme ».

Pour le Président Cyrille Melchior : *“Avec ce programme ambitieux et volontariste, qui a pu voir le jour grâce à la recentralisation du RSA, le Département s’engage davantage, à créer un vivre ensemble qui favorise l’inclusion de tous et de chacun ! Nous nous attachons à lever les freins au retour à l’activité et à promouvoir l’accès à l’emploi durable. Chaque bénéficiaire aura une mesure d’accompagnement adaptée.”*

Le PDI renferme près de 99 000 mesures individuelles ou collectives, regroupées dans 51 actions, conçues en concertation avec les bénéficiaires du RSA et les partenaires.

Le nouveau PDI prévoit aussi le renforcement des actions innovantes qui ont déjà porté leurs fruits. C’est le cas de l’allocation d’insertion et de retour à l’emploi (R+) qui a bénéficié à plus de 4 600 Réunionnais : les dispositifs d’insertion dans le domaine de l’environnement avec la SPL Edden ; l’installation du CFA des services à la personne ou encore le doublement du nombre de contrats aidés financés par la Collectivité via l’insertion par l’activité économique (PEC et CDD).

Pour faire connaître ces mesures, le Département a mis en place



la Caravane d’accès aux droits et à l’information. Objectif : venir à la rencontre des 230 000 allocataires du RSA et leur proposer une solution, un tremplin pour leur avenir. Les professionnels du Département qui animent la caravane partageront aussi les informations sur la lutte contre les « 3 i » (illettrisme, illettrisme, innumérisme), les solutions de garde d’enfants ou l’accès au logement et à la formation...



Sabrina Seychelles : bénéficiaire du **R+**

C’est pour se former que Sabrina Seychelles s’est tournée vers le Département et le dispositif R+. Cette maman de deux enfants voulait avant tout sortir de la précarité, tout en s’assurant d’avoir un revenu nécessaire pour subvenir aux besoins de sa famille. Grâce au R+ et à sa ténacité, Sabrina a décroché un CDI.

“Après des études de comptabilité et un Titre Professionnel, j’ai effectué des missions d’intérim. J’ai ensuite perçu le RSA. Je m’étais beaucoup formée en comptabilité et je souhaitais m’orienter vers une formation de gestionnaire de paye. Grâce au dispositif R+, j’ai eu une garantie sur mes revenus me permettant de réaliser ce nouveau challenge. J’avais effectué un stage dans un cabinet comptable qui m’a proposé un CDI. Le R+ a été, pour moi, un vrai coup de pouce car j’ai deux enfants et j’avais besoin d’une sécurité au niveau de mes revenus. Ce complément financier m’a rassuré, et aujourd’hui j’ai une vraie perspective d’avenir”.

R+ MODE D’EMPLOI

Montant maximum par bénéficiaire : 560 €

R+ s’adresse aux bénéficiaires du RSA en projet de reprise d’activité, en complément d’un emploi salarié ou une formation rémunérée, dans le cadre d’une création d’activité ou en mobilité professionnelle.

Numéro vert : 0801 90 03 30



Plan Bien-Être : pour un mieux vivre des résidents dans les établissements sociaux

Dans le cadre du Plan Bien-être, le Département a offert plus de 3500 paniers gourmands aux résidents de tous les établissements médico-sociaux et aux accueillants familiaux. Cette action de solidarité a été lancée le 27 mai au foyer d'accueil Alice Verdin à Saint-Denis, où d'importants travaux de réhabilitation sont menés, pour un mieux vivre des résidents.



"J'ai à cœur, au travers du Plan Bien-être, d'offrir à nos gramounes, et aux plus fragiles un moment de réconfort et conserver le lien entre les générations. Ce plan réaffirme le rôle de garant des solidarités du Département". C'est en ces termes que le Président Cyrille Melchior a présenté l'action de distribution de plus de 3 500 paniers gourmands au sein des 51 EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et des 24 foyers d'accueil. Les colis sont composés de produits 100 % Pêi : chips de Saint-Benoît, miel de baies-roses de Sainte-Rose, thé bio de Grand-Coude, sablés au curcuma de Saint-Gilles-les-Hauts, bonbons arrow-root... Organisée à la veille de la fête des Mères, cette distribution visait à rompre l'isolement des personnes âgées et en situation de handicap, hébergées dans les établissements médico-sociaux et chez les accueillants familiaux. Bien d'autres actions de proximité sont prévues dans le Plan Bien-être, pour ne citer que les massages thérapeutiques, les activités culturelles et artistiques ainsi que les rencontres intergénérationnelles en lien avec le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ). La Collectivité s'engage aussi à l'amélioration du cadre de vie des résidents de ces établissements à travers des chantiers de réhabilitation et de rénovation des bâtiments. Au foyer d'accueil Alice Verdin, 32 chambres, 16 douches et 32 sanitaires ont été refaits en complément des travaux de maçonnerie, menuiserie, ferronnerie et de ravalement de façade.



Un film et une pièce de théâtre à l'Académie des Dalons



Établissement d'intégration sociale et professionnelle axé sur le développement personnel et l'accès à la citoyenneté, l'Académie des Dalons multiplie les projets originaux, mis en oeuvre par les jeunes de 18 à 25 ans qui y sont accueillis. À la Plaine des Cafres, la 21^e promotion a réalisé un film choc, sorti le 27 avril à la médiathèque du Tampon, sur le thème du harcèlement scolaire. Du côté du Bernica, les garçons de la 26^e promotion ont présenté une pièce de théâtre, sur le même thème, suivie de débat, avec élèves du collègue Célimène Gaudieu.





Dispositifs renforcés pour l'accompagnement des malades...

Depuis 2011, le Département a mis en place un dispositif d'accueil et de soutien des personnes médicalisées en Métropole dans le cadre d'un transfert sanitaire autorisé par la CGSS (Caisse Générale de la Sécurité Sociale). En 2021, 93 familles ont pu bénéficier de cet accompagnement pour un montant financier de plus de 105 000 €.

Suite à une concertation globale avec les bénéficiaires, les élus du Conseil départemental ont décidé d'améliorer le dispositif existant, en proposant :

1. un **billet supplémentaire**, l'hébergement et un repas pour un enfant du patient lors des vacances scolaires de La Réunion sur une durée de 10 jours sous couvert de l'avis médical,
2. l'**augmentation du seuil de prise en charge** (3 RSA de reste à vivre) pour élargir le public éligible,
3. une **allocation mensuelle (574,52 €) pour l'accompagnant** d'un malade hospitalisé depuis 3 mois. Cette allocation est valable pour une durée maximale d'un an, sous condition que le foyer fiscal soit bien resté à La Réunion, et après évaluation des aides et des dons en numéraire reçus par la famille (notamment du type « cagnottes leetchi »).

RENSEIGNEMENTS

Antenne de Paris
21, rue du Renard - 75004 Paris
Métros 1 et 11, arrêt Hôtel de Ville
Numéro vert : 0808 800 247
Téléphone : 01 40 25 98 40
antenne.paris@cg974.fr
<https://www.departement974paris.fr>

Membre du groupe de travail qui s'est penché sur ces questions, le Conseiller départemental, **Aurélien Centon**, signale que *“Ces dispositifs sont régulièrement sollicités par les Réunionnais. Ils sont conjointement mis en œuvre par les services des Territoires d'Action Sociale et l'Antenne de Paris. Nous salvons le travail mené jusqu'ici et espérons que les améliorations apportées puissent aider davantage les familles à surmonter les épreuves de la vie”*.

...et pour le rapatriement de corps

Il en va de même concernant l'aide au retour de la dépouille mortelle de personnes originaires de La Réunion décédées hors du département. Les élus de la Commission Permanente ont voté la modification des plafonds de l'aide départementale comme suit :

- 100 % de la dépense, plafonnée à 5 000 € pour les personnes décédées bénéficiaire de la CSS (Complémentaire Santé Solidaire),
- 50 % de la dépense, plafonnée à 3 000 € pour les personnes décédées non bénéficiaires de la CMU dont les ressources sont inférieures ou égales à deux fois et demie le SMIC.



PMI

Les bienfaits du massage pour bébé

Un moment privilégié et un cadre bienveillant pour mieux comprendre les besoins de son bébé ou tout simplement l'aider à soulager ses petits maux... C'est ce que propose le Département de La Réunion à la PMI de Plateau-Caillou. C'est Nathalie Payet, la puéricultrice, qui officie pour cet atelier de massage. Une véritable bulle de douceur pour les nourrissons mais également les parents.

"Nous allons commencer par un moment de relaxation qui va vous permettre de vous détendre avant d'établir le contact avec bébé", c'est ainsi que débute l'atelier de massage. Aujourd'hui, ce sont 6 mamans qui sont assises sur les tapis avec leurs nourrissons sur le dos face à elles. Devant chaque tapis, une petite fiole d'huile végétale de massage bio. "Après avoir vu le massage des jambes et des pieds, aujourd'hui nous allons masser le ventre", explique Nathalie Payet. Cette dernière tient Benjamin dans ses mains, un poupon qui lui sert de modèle pour effectuer les gestes essentiels. Le moulin à eau, le mouvement du soleil et de la lune ou encore le mouvement I love you... les techniques sont précises pour apporter le maximum de bien-être. Car il s'agit avant tout de faire plaisir à bébé. "Il faut d'abord lui demander son autorisation, lui expliquer qu'on va le masser et bien saisir les signes qui font dire si bébé est d'accord ou pas". Les bases de la communication non verbale sont abordées. 5 séances gratuites sont proposées aux parents dans cet atelier pour apprendre tous les gestes importants et avoir les conseils pour réaliser un massage en toute sécurité. Nathalie Payet, instructrice en massage pour bébé, certifiée par l'Association Française de Massage pour Bébé (AFMB) intervient de la naissance à 10 mois. Les bienfaits du massage sont importants. Il permet de renforcer le lien d'attachement parent/enfant, la communication et la bienveillance, de stimuler les différents systèmes corporels, d'améliorer le sommeil et de participer au développement psychomoteur. Le massage peut apporter un soulagement de certains maux (coliques, poussées dentaires, tension musculaire, hypersensibilité) et bien sûr la relaxation et le bien-être. Même si aujourd'hui, l'atelier était 100 % féminin, il est important de rappeler que le massage n'est pas réservé à la maman. "Nous avons beaucoup de parents et parfois ce sont les papas qui viennent."



Pour Martine, la maman de Loïs, "l'atelier m'apprend beaucoup de choses au-delà du massage en lui-même. Cela me permet de rencontrer d'autres mamans et d'échanger sur nos expériences". Et effectivement, les mamans présentent dans cette session se posent énormément de questions sur le bien-être de leur enfant. C'est pour cela que Nathalie Payet va plus loin en posant des situations auxquelles sont confrontés les parents. "Est-ce qu'il faut à votre avis laisser pleurer bébé ?" Un thème qui fait beaucoup réagir et qui permet de trouver la juste réponse en fonction des expériences de chacun. "On est beaucoup suivi pendant la grossesse mais une fois qu'on se retrouve maman, on n'a plus d'accompagnement. L'atelier me permet de me rassurer grâce aux échanges avec les autres mamans et avec la puéricultrice", explique Marine, la maman de Yugo.





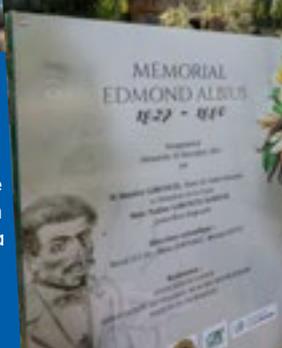
3 mai 2022

Le 1^{er} Vice-président Serge Hoareau délégué à l'agriculture a célébré le Joli mois de l'Europe avec les jeunes de la Maison Familiale et Rurale de Saint-Pierre, lors des ateliers en ligne sur les fonds Feader.



10 mai 2022

Le Département a participé à la commémoration de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition à Sainte-Suzanne, mettant à l'honneur Edmond Albius.



21 avril 2022

Belle célébration du jour de l'an tamoul 5123 dans les jardins de la Villa du Département.



25 mai 2022

Le Président Cyrille Melchior a reçu Dominique Mas, ambassadeur de France aux Seychelles. Plusieurs thèmes autour de la coopération régionale étaient au cœur de la rencontre.

12 avril 2022

Le Vice-président Jean-Marie Virapoullé a souligné l'importance des épiceries sociales lors de la réunion du réseau national Andes (Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires) au Département.



21 avril 2022

Le Président Cyrille Melchior a participé à une opération de plantation d'arbres dans le parc boisé de Casabona à Saint-Pierre.



20 mai 2022

Le Département était présent au Salon de la Santé et du Bien-être Run-Santé, organisé par *Le Quotidien de La Réunion* à la Nordev.



22 mai 2022

La célébration de l'Eid-ul-Fitr revient dans les jardins de la Villa du Département après 2 ans d'absence liés à la crise sanitaire.



13 mai 2022

La grande famille du rugby était réunie au Palais de la Source autour de la jeune malgache Marcelia, ambassadrice de l'association Terres en mêlées, dans le cadre d'un projet intitulé « Rugby Solidaire », soutenu par le Département.

4 mai 2022

Le spot de sensibilisation diffusé dans le cadre de la journée anti-tabac du 31 mai, a été tourné par les jeunes du collège Plateau-Goyave à Saint-Louis, équipés d'un studio-école fourni par le Département.





De La Réunion au Népal : 23 jeunes Réunionnais dans la vallée du Langtang

C'est en 2017 que le projet Réunion-Népal voit le jour. Avec le soutien de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), 5 années de préparation auront été nécessaires à Thierry Renard, professeur d'éducation physique et sportive, pour concrétiser ce projet Langtang du nom de la vallée située au Nord-Est de Katmandou, au Népal. Réaliser un sommet haut de 4 440 mètres avec des élèves en quête de repères et d'identité. Le Conseil départemental s'y est engagé à hauteur de 70 000 €.

Patronné par la Commission Nationale Française à l'Unesco, Langtang, ce projet hors norme, est né suite aux événements qui ont secoué le Népal le 25 avril 2015, où une violente série de séismes s'abat sur la population népalaise. On y déplore 8 000 morts et des dégâts matériels considérables. Comment aider les Népalais tout en permettant à des jeunes de vivre une aventure extraordinaire ? L'idée fait son chemin et le projet Langtang est lancé. Un trek initiatique mais qui est aussi humanitaire.

La belle aventure prévue en avril 2020 a été stoppée par la Covid, mais les plus motivés des participants se sont accrochés à leur rêve himalayen et le projet Langtang a résisté. 23 jeunes, dont 2 en situation de handicap de Alefpa (Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie) ont participé à ce trek de 21 jours. Une initiation et une longue préparation physique et mentale des jeunes « trekkeurs » ont été mis en place.

370 paires de lunettes recyclées sur 800 récoltées ont ainsi été distribuées aux habitants des quatre villages qui ont été traversés par l'expédition. "Comme ils n'ont pas les moyens d'aller dans les hôpitaux et se faire soigner, j'ai été contente de faire ce projet car on les a aidés", précise Julie.

Parallèlement, en partenariat avec la Fondation Sahayogi au Népal, des élèves du lycée Lepervanche ont fabriqué 28 fours solaires qui ont été donnés à la population locale par les jeunes handicapés de l'Alefpa.

À l'aide d'instruments traditionnels réunionnais, les anciens collégiens de Célimène Gaudieux, maintenant lycéens, ont donné un spectacle à chaque village traversé. Une présentation de la culture réunionnaise a également été projetée à l'Alliance Française de Katmandou.

Le sommet du Kyanjin Ri a été atteint le 24 mars. "Je suis trop contente parce qu'on l'a réussi en équipe. Ça fait 5 ans qu'on est sur le projet, et là on est tous ensemble. Merci" a expliqué toute émue Mathilde.

Pour Thierry Renard, "ils ont appris énormément de choses, bien au-delà d'une performance sportive. Il y aura un avant et un après pour tous ces jeunes qui ont vécu la folle aventure du Langtang."



Carnet de voyage

- 16 mars : arrivée à Katmandou
- 17-18 mars : Syabru Besi
- 19 mars : départ du trek vers les sommets
- 20-21 mars : vers le Langtang Village
- 22-23 mars : trek entre le Langtang Village et Kyanjin Gumpa
- 23 mars : ascension du Kyanjin Ri, 4 400 mètres d'altitude
- 24 mars : don de fours solaires à Langtang Village
- 24 mars : ascension du Kyanjin Ri
- 25 mars : trek entre Langtang et Thula Syabru
- 26 mars : journée à Thulo Syafu
- 27 mars : dernier jour de trek dans la vallée du Langtang
- 29 mars : visite à l'Alliance Française de Katmandou
- 30 mars : Népal
- 31 mars : retour à Paris • Visite du Sénat 6 • Réception par la Commission nationale de l'Unesco et au ministère des Outre-Mer
- 1^{er} avril : visite de l'Élysée et Spectacle du Roi Lion
- 2 avril : retour à La Réunion



Le Conseil Départemental des Jeunes dit non au harcèlement !



“Nous nous engageons à faire de la lutte contre le harcèlement scolaire une priorité”. C’est ainsi que s’exprime Émilie Dequelson, présidente du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) le 2 avril dernier dans l’Hémicycle du Palais de la Source.

Les collégiens présents étaient invités à échanger sur le sujet avec Sébastien Boueilh, fondateur de l’association Colosse aux pieds d’argile. Le célèbre rugbyman consacre désormais sa vie à sensibiliser aux risques de violences sexuelles et au harcèlement en milieu sportif tout en accompagnant des victimes. Les faits divers relatent largement depuis quelques années les vies

brisées de jeunes victimes de harcèlement en milieu scolaire. En Métropole, 1 enfant sur 10 est concerné contre 1 sur 8 dans notre île. Le CDJ s’est engagé depuis plusieurs années contre ce fléau. C’est pour poursuivre cet engagement que le CDJ a organisé cette journée de sensibilisation profitant du passage de Sébastien Boueilh dans notre département. *“Depuis la création de l’association en 2013, je me suis engagé à lutter contre les violences sexuelles en milieu sportif, contre le bizutage et le harcèlement à l’école. Ces dernières années, la prise de conscience du mouvement sportif et de la société est considérable ! Ensemble, continuons de lutter contre ces fléaux en libérant la parole !”* La réponse de la Présidente du CDJ ne s’est pas faite attendre, *“Vous avez raison, nous devons réagir et nous protéger !”*

Présente également dans l’Hémicycle, la vice-présidente du Département, déléguée à l’Éducation, Sabrina Tionhoué a félicité l’engagement des jeunes élus tout en précisant *“Il est important, que vous, collégiens soyez avertis. À travers cet échange avec l’association Colosse aux pieds d’argile, vous découvrirez comment suspecter le harcèlement et comment alerter. Je compte sur vous pour utiliser les outils, les informations et les moyens que le Département et tous les acteurs ici présents mettent à votre disposition pour combattre ce fléau”*.

Un débat qui a été mené en présence des représentants du Rectorat, de la Police nationale, de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) et d’une avocate.

De nombreuses actions de sensibilisation seront menées dans les collèges tout au long de l’année. Un court métrage devrait voir le jour pour une diffusion sur les réseaux. L’association « Colosse aux pieds d’argile » possède une antenne locale qui est dirigée par Philippe Coindevel.



Le collège Joseph Bédier célèbre son 60^e anniversaire



Le collège Joseph Bédier a ouvert ses portes en 1962 à Saint-André. Soixante ans après, *“il n’a jamais été aussi jeune : par ses 650 élèves et par la modernité de ses équipements, de ses projets et de sa pédagogie. Notre souhait, c’est de poursuivre une route, au moins aussi belle que celle de ces 60 dernières années”*, comme l’a souligné le principal Denis Casier. Sophie Arzal, vice-présidente du Département, déléguée à l’Épanouissement de la jeunesse est venue témoigner de *“l’engagement total du Département aux côtés de la communauté éducative du collège, notamment dans le cadre des besoins en matière de réhabilitation des locaux à travers la dotation globale. Nous sommes aussi présents lors des événements exceptionnels comme ce fut le cas en 2018 à la suite des dégâts occasionnés par la tempête Fakir. Le Président Cyrille Melchior était venu, ici même, pour constater le sinistre et annoncer le déblocage d’une enveloppe de près de 85 000 €”*. Forum des métiers avec les anciens du collège, expositions de photos anciennes et bien d’autres animations ont rythmé la journée de célébration qui a vu aussi la participation de la Conseillère départementale Viviane Ben Hamida.



La Fête de la Nature

fait le plein



Pendant 5 jours, du 18 au 22 mai, le Département a permis à plus de 2 000 Réunionnais(e)s de partir à la découverte des plus beaux sites naturels et des paysages remarquables de La Réunion. La 16^e la Fête de la Nature, organisée dans le cadre du 30^e anniversaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS), a connu un franc succès dans les quatre coins de l'île : le nombre de participants a triplé par rapport à la précédente édition.

Ce sont près de 150 visites qui ont été proposées au public : de la forêt de Mare Longue à Saint-Philippe au Domaine Fleurié à Saint-Denis, en passant par le Camp Marron à L'Entre-Deux et les salines de la Pointe-au-Sel à Saint-Leu ; du silence de la forêt de bois de couleurs aux secrets des milieux humides, en passant par la singularité de la végétation semi-sèche, des espèces endémiques uniques au monde, de la cristallisation du sel, ou encore le charme des récifs et du lagon...

"En 2021, en raison de la crise sanitaire, 700 personnes ont pris part à la précédente édition. Mais pour cette année, nous avons triplé le nombre de participants avec pas moins de 2100 visiteurs accueillis", se réjouit Camille Clain, vice-présidente du Département déléguée à l'Environnement et au Développement durable. Elle n'a pas manqué de remercier les partenaires et les gestionnaires des ENS qui ont donné vie à l'événement, dont l'Office National des Forêts (ONF), les réserves nationales (Étang Saint-Paul et Réserve Marine) et la SPL Edden.

Le Président Cyrille Melchior pour sa part a rappelé que "Le Département célèbre cette année, les 30 ans de sa politique de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de la Biodiversité". De quelques centaines d'hectares acquises dans les années 1990, la politique départementale concerne aujourd'hui plus de 100 000 hectares de milieux naturels. "Ces espaces sont constitués en grande partie de forêts et couvrent également une grande variété de milieux remarquables : prairies, zones humides, ravines, récifs coralliens. Le Département est ainsi le premier propriétaire forestier de l'île avec 95 % des forêts, soit près de 40 % du territoire. Pour étendre encore plus cette politique de préservation, le Département a lancé le Plan 1 million d'Arbres (PIMA) pour La Réunion".





600 plants

pour la savane du Grand Stella

Le 21 mars a été proclamé Journée Internationale des forêts par l'ONU. Une journée pour célébrer la forêt, l'arbre, le bois et surtout sensibiliser à la multifonctionnalité des forêts. Pendant une semaine, du 19 au 27 mars, le Département de La Réunion a proposé différentes manifestations pour mettre en lumière la politique départementale pour la protection et la valorisation des forêts.

À mi-chemin entre le musée du sucre et celui du sel à Saint-Leu, la savane du Grand Stella abritera dans quelques années une forêt peuplée d'espèces indigènes et endémiques de La Réunion. Les premiers bois de fer, zévi marron et autres benjôins qui couvriront les 13 ha du futur espace végétal forestier ont été plantés par les principaux partenaires du projet Grand Stella qui ont également inauguré une plaque commémorative.

Le projet est piloté par la commune en partenariat avec le Département, dans le cadre du Plan 1 million d'Arbres (P1MA) pour La Réunion, sur un foncier qui appartient à la Région Réunion.

Le Président du Département Cyrille Melchior a insisté sur *"l'investissement du Conseil départemental, dans cette coulée verte par la mise en terre de 600 plants, privilégiant un espace de respiration dans la savane du Grand Stella. À travers notre P1MA qui est un pas dans notre marche pour le climat, nos arbres endémiques, lorsqu'ils sont offerts à la terre, participent à la sauvegarde de notre patrimoine végétal"*.

Le maire Bruno Domen a détaillé le projet Grand Stella qui *"s'étend sur 80 ha mis à disposition pendant 10 ans et répartis en zones agricoles avec des jardins partagés, une zone de protection forte et une zone naturelle dont 14 ha aménageables à des fins de loisirs et de tourisme"*.

Dans un deuxième temps, le projet Grand Stella intégrera des parcours historiques, de bien-être, de sport en plein air et de découverte de l'endémisme réunionnais. D'ici 5 ans, 90 000 arbres seront plantés pour recréer une forêt semi-sèche, animée par l'équipe du Département en charge du P1MA et du Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBN-CPIE Mascarin).

UNE MATINÉE DE REFORESTATION DANS LA FORÊT DE BON ACCUEIL

C'est dans les hauteurs des Makes que les petits ambassadeurs Saint-Louisiens se sont rendus le 21 mars pour une opération de plantation d'une forêt de Bois de couleurs des Hauts. Une



cinquantaine de plantes endémiques et indigènes a été mise en terre parmi lesquels le Bois de violon, le Bois de perroquet, le Bois de joli cœur, le Zambaville, le Bois de chandelle...

L'association AVE2M a également participé au volet pédagogique de cette Journée internationale de la forêt et a sensibilisé les enfants à la problématique de la faune invasive et à l'impact des rats sur l'équilibre des milieux forestiers. Un panneau pédagogique de sensibilisation à la biodiversité a été installé sur l'aire des Platanes.

900 PLANTS D'ESPÈCES INDIGÈNES POUR LE COLOSSE

C'est un partenariat avec l'Alefpa signé en juin 2021 dans le cadre du Plan 1 million d'Arbres qui a également été mis à l'honneur en cette journée internationale des forêts. Une plantation de 900 plants d'espèces indigènes et endémiques a été réalisée tout au long de la RD 47 à Saint-André. L'objectif de ces opérations Bwa de Kartié est de ramener la forêt en ville mais également de valoriser les fonciers en friches.





Une nuit à la découverte des musées départementaux



Il aura fallu attendre deux ans, le temps de l'épidémie de Covid, pour revivre la Nuit Européenne des Musées sous sa forme classique. Pour cette édition 2022, le Département a mis l'accent sur des visites en *kréol*, en français, en anglais et en langue française parlée complétée. Ce sont plus de 5 500 visiteurs, venus principalement en famille, qui ont pu découvrir les riches collections des équipements culturels départementaux.

Sous une pluie d'étoiles, le public a posé un autre regard sur les différentes expositions proposées au Muséum d'Histoire Naturelle, à l'Artothèque, au Musée Historique de Villèle, au Lazaret et au Musée du Sel. Ces amoureux de la culture, ont eu en prime au Musée Léon Dierx, les nouvelles collections permanentes avec notamment 10 peintures d'Adolphe Le Roy et les récentes donations de 6 paysages de Léon Dierx offertes au musée par le Dr Ollivier.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA RÉUNION



MUSÉE DE VILLELE



MUSÉE LÉON-DIERX



ARTOTHÈQUE



LAZARET DE LA GRANDE CHALOUPPE



MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE



MUSÉE DU SEL

Salon Athéna, valoriser la production éditoriale locale

À l'occasion de la 5^e édition du Salon Athéna, la Direction de la Culture du Département a présenté un stand mettant en valeur les publications soutenues et accompagnées par la Collectivité. Les visiteurs ont pu découvrir une trentaine d'ouvrages disponibles à la vente au sein des boutiques des musées et des équipements culturels.

Parmi eux, les trois premiers ouvrages d'une nouvelle collection réalisée en partenariat avec la Bibliothèque départementale (BDR) et *Cicéron éditions* « *Mémoire des Mascareignes* ». "La collection « Mémoire des Mascareignes » a vocation à publier des textes inédits ou oubliés, en lien avec l'histoire de l'océan Indien", précise Pierre-Henri Aho le directeur de la BDR. Une collection qui a également pour mission de valoriser les collections privées et publiques d'ouvrages ou de manuscrits qui aident à



mieux appréhender l'histoire. Elle est dirigée par Jérémie Boutier et contribue à la sauvegarde de la mémoire de l'île de La Réunion et des Mascareignes en général, en mettant ces rares écrits à disposition du grand public.



BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA RÉUNION

● **Biographie de mon père, Auguste Brunet de Dufour Brunet**

Texte présenté et analysé par Hélène Constanty

● **Robinet de La Serve par lui-même de Patrick Imhaus**

Avec Nicole Robinet de la Serve, l'énergumène Créole

● **Loisirs, Nouvelle de Bourbon de Auguste Logeais**

Texte présenté et analysé par Prosper Ève et Thierry Caro

Championnat de France de raid UNSS :

La Réunion comme terrain de jeux



C'est à La Réunion que s'est déroulé le championnat de France de raid UNSS du 4 au 6 mai derniers. Quelques 380 collégiens de l'Hexagone, d'Outre-mer et d'ici se sont adonnés aux joies des activités de pleine nature comme le packraft à Saint-Benoît, le kayak à Sainte-Suzanne ou encore la descente en VTT du Maïdo. Avant de découvrir la beauté de nos Espaces Naturels Sensibles où se déroulaient la plupart des compétitions, les jeunes étaient invités à Mascarin, Jardin botanique à Saint-Leu où une charte intitulée "Les 10 Commandements du sportif éco responsable" a été signée en présence de Camille Clain, Vice-présidente déléguée à l'Environnement et au Développement durable.

Un "Plan 5 000 licences", pour redynamiser le sport péi

Destiné aux jeunes, âgés de moins de 21 ans, ayant des parents bénéficiaires du RSA, le Plan 5 000 licences a été lancé par le Département pour aider les familles à (ré)inscrire les enfants dans les clubs sportifs de La Réunion. Ce nouveau dispositif a été présenté le 29 avril 2022 à l'Hémicycle du Département par Philippe Potin, Vice-président délégué aux sports et Jean-Marie Virapoullé, vice-président délégué à la coordination des actions sociales, en présence des principaux acteurs du monde sportif. Le montant de l'aide est de 100 € par jeune au maximum. Il est cumulable avec les autres aides existantes comme le Pass' Sport proposées par l'État.



**Adressez-vous au club de votre choix.
Pour tout renseignement, contactez le
0262 20 09 79 [Cros]**



Ulysiades à Saint-Pierre



Rencontres sportives réunissant les collégiens des classes ULIS ou Unités Locales pour l'Inclusion Scolaire, les « Ulysiades » ont été organisées le 28 avril 2022 au complexe de Casabona à Saint-Pierre. Plus de 240 jeunes venus des 4 secteurs de l'île ont participé à ce challenge départemental organisé par la Ligue Sport Adapté de La Réunion en collaboration avec le Conseil départemental et d'autres partenaires. Basket-ball, home-ball, tennis de table, athlétisme, course sur 100m, lancer de vortex étaient au programme. "Au-delà de ses ambitions d'offrir du plaisir à travers la pratique sportive, cette 2^e édition des Ulysiades est aussi l'occasion de voir émerger la relève, les futurs grands sportifs du sport adapté" a déclaré la Vice-présidente du Département, Béatrice Sigismeu, faisant référence aux prochains Jeux Paralympiques de 2024.





Érika Vélio, de la Plaine Saint-Paul à la NASA



*“Je suis Érika Vélio une kafrine de la Plaine Saint-Paul,” c’est ainsi que se présente la jeune femme qui se tient devant les jeunes Conseillers départementaux, ce mercredi 2 mars. Vêtue de sa combinaison, on pourrait croire qu’elle se prépare à monter dans une fusée. On n’en est pas encore là mais sa mission est aussi importante. Érika Vélio participe à la mise en orbite des satellites. L’ingénieurE Réunionnaise a pu échanger toute une journée avec les jeunes élus. “J’ai été à votre place. J’ai été Conseillère départementale jeune en 1996. Je viens vous témoigner que tout est possible. Si j’ai réussi à devenir ingénieure dans l’aérospatiale, vous aussi vous pouvez réaliser vos rêves”. Retour sur le parcours exceptionnel d’Érika Vélio, de la Plaine Saint-Paul à la NASA.**

“Il faut toujours viser la lune, car même en cas d’échec, on atterrit dans les étoiles”, Oscar Wilde. Vous pourriez faire de cette citation votre leitmotiv ?

Tout à fait, car après tout cela veut dire qu’il est bien d’avoir de grande ambition pour pouvoir s’approcher de leur réalisation. Mais par dessus tout, je crois surtout que si nous nous en donnons les moyens nous pouvons choisir le métier et la vie qui nous plaisent, un travail qui est aligné avec notre talent naturel et avec notre potentiel, une vie qui nous offre l’exploration, qui nourrit notre soif de connaître, de comprendre, de réaliser ou d’aimer.

Vous pouvez nous parler de votre parcours et surtout de votre collaboration avec Arianespace ?

En commençant à travailler dans le domaine aéronautique je me suis formée et j’ai obtenu un titre d’Expert de Conduite de Génie Logiciel. Je n’ai jamais cessé de m’adapter au marché économique et technologique. En 2019, j’ai aussi obtenu un Master Européen en Management et Stratégie d’Entreprise (*European Master’s in Management And Business Strategy*). J’ai rejoint les équipes du monde du spatial, d’abord, via le CNES en tant qu’ingénieur qualité du programme de vol de la Fusée Ariane 5, puis, j’ai rejoint Arianespace en tant que responsable de suivi de production des boosters (Étage d’Accélération à Poudre d’Ariane 5, Zefiri de Vega). J’ai, ensuite, été promue cheffe d’équipe en campagne de lancement à Kourou sur la base spatiale guyanaise.

Depuis 5 ans, je suis aux Pays-Bas au sein d’*Airbus Defense & Space*. C’est ici que mon aventure à commencer avec le programme de la NASA Artemis. À Airbus, nous créons les panneaux solaires qui équiperont le module de service européen (ESM) qui fournira de l’énergie à la capsule et de l’oxygène aux astronautes à bord de la capsule Orion. Les panneaux sont des éléments techniques indispensables dans l’espace. Sans eux, les objets ne pourraient pas survivre ni se déplacer.

Vous avez eu l’occasion de rencontrer les élus du CDJ. Quel message leur avez-vous fait passer ?

J’ai rencontré une génération de conseillers déjà bien déterminés. J’ai partagé beaucoup avec eux, mais je souhaite surtout qu’ils soient les porte-paroles pour leur camarades au sein de leur établissement scolaire, pour que tous aient les mêmes chances de réussite de leur parcours de vie. Ces jeunes Conseillers départementaux deviendront, je n’en doute pas, des ambassadeurs de notre île.

MON PARCOURS

“J’ai étudié une année à l’Université de La Réunion à Saint-Denis jusqu’à ce que j’ai 18 ans et que mon père me donne la permission de quitter La Réunion pour aller étudier en Métropole. À l’Université de Montpellier, j’ai préparé le concours d’entrée en École Nationale Supérieure, alors j’ai intégré l’ENSCM avant de revenir dans un cursus universitaire pour obtenir une Maîtrise en Sciences Physiques et Chimie Moléculaire et Biomoléculaire. J’ai, ensuite, obtenu un Master en Sciences physiques et Techniques de la Matière et de l’Énergie à l’Université de Toulouse.”



Groupe Majoritaire

Les prix ont augmenté de 3,7 % à La Réunion en douze mois, soit la plus forte hausse depuis plus de 20 ans. Cette situation est très inquiétante puisqu'elle a des répercussions sur le pouvoir d'achat des Réunionnais.

Sensible à cette problématique, le Département s'efforce d'être aux côtés des plus vulnérables afin de les aider à surmonter ce contexte inflationniste. Dès le début de la crise sanitaire, le Département a ainsi créé le chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire et hygiène afin de soutenir nos publics pour l'achat de produits de première nécessité, et le Pass bien-être pour soutenir les TPE/PME réunionnaises tout en offrant aux bénéficiaires la possibilité de profiter de moments de détente et de bien-être.

Face aux conséquences dévastatrices des cyclones Batsirai et Emnati, le Département a été présent aux côtés des agriculteurs pour les soutenir financièrement dans leurs réparations et remise en culture, afin de limiter sur la durée l'impact de la hausse des prix.

Face à la flambée actuelle de certains prix des matières premières et de matières premières, nous avons sensibilisé l'État sur la nécessité de mieux contrôler les prix et d'activer les leviers visant à limiter les répercussions sur les consommateurs.

Préserver le pouvoir d'achat des Réunionnais est une priorité pour la majorité départementale. Dans un contexte instable marqué par une hausse continue des prix, nous restons mobilisés et vigilants pour que l'impact sur nos concitoyens soit le plus limité possible.

Pour le Groupe Majoritaire, Cyrille Melchior

Groupe Union Nord Est

Le nouveau Plan Départemental d'Insertion 2022-2024 porte les empreintes des élus de notre Groupe Union Nord Est qui ont largement contribué à sa conception. En plus du renforcement des actions innovantes comme le R+, de nouvelles mesures sont mises en œuvre pour accompagner au mieux les bénéficiaires, sur la voie de l'insertion et de la réinsertion. Toujours en faveur des familles les plus vulnérables, comme celles qui sont endeuillées lors d'un décès hors du Département, nous avons élaboré des dispositifs concrets comme la modification des plafonds de l'aide départementale au retour de la dépouille mortelle. Les dispositifs concernant l'accompagnement des malades en métropole ont également été renforcés à l'initiative des élus dont ceux de notre groupe. Le développement des épiceries sociales fait également partie des missions que nous avons assurées, tout comme le soutien au monde agricole péi, affirmé à l'occasion de la 43^e édition de la foire de Bras-Panon qui a remporté un vif succès. Plus que jamais, nous sommes engagés sur tous les fronts, pour un mieux vivre de la population.

Pour le Groupe Union Nord Est, Jean-Marie Virapoullé

Groupe Solidarité Citoyenne

Nous nous sommes engagés à travailler sur différentes thématiques importantes.

Ainsi, Camille Clain a eu à cœur de s'investir sur le « Plan 1 million d'Arbres » ou encore la création de l'ARB, œuvrant ainsi pour la protection et la sauvegarde du patrimoine de La Réunion en alliant sensibilisation et pédagogie. Soulignons également la contribution du Département à la foire agricole de Bras-Panon permettant de valoriser le monde agricole mis à rude épreuve après la période cyclonique.

L'aspect social est aussi au cœur de nos démarches avec « La caravane de l'accès aux droits et de l'information » sur laquelle Flora Augustine-Etcheverry s'est mobilisée pour renforcer la proximité auprès des publics fragiles.

Saluons également les modifications apportées sur l'impulsion d'Aurélien Centon au dispositif d'aide pour les personnes malades et les rapatriements de nos défunts.

Le groupe aspire à continuer sur cette lancée dynamique dans un contexte où le vivre ensemble doit être préservé.

Pour le Groupe Solidarité Citoyenne

Groupe Alliance Réunion des Territoires

Quelles leçons tirer des présidentielles ?

À La Réunion, les dernières présidentielles ont été vécues par beaucoup comme un tsunami.

L'abstention a été massive dans notre île.

Au 2^e tour 46 % des électeurs inscrits se sont abstenus, ou ont voté blanc ou nul. Marine Le Pen a obtenu 32 % des inscrits et Emmanuel Macron 22 %. Autant dire que les élections, clef de voûte de notre système démocratique, ont du plomb dans l'aile.

"C'est le vote de la colère" ou "C'est le rejet des politiques" ont commenté des observateurs.

Les appels lancés par les élus à faire barrage à l'extrême droite ont été ignorés par la population. Cette fracture énorme exige de nous une réflexion partagée sur une nouvelle gouvernance et la mise en œuvre de mesures de justice sociale en cohérence avec tous les impératifs d'ordre économique et environnemental.

Voilà l'urgence aujourd'hui pour sauvegarder la cohésion de notre société.

Groupe Une ambition pour le Département

Aujourd'hui, les réunionnais(es) ignorent si les politiciens qu'ils ont choisis pour gouverner et développer notre département ont conscience que la hausse des prix met en péril notre mode de vie.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une baisse de 5 points de notre taux pauvreté, le plus fort de France. Énormément d'argent est mis dans des études récurrentes pour analyser ce que nous savons déjà : 37 % de la population vit dans la grande pauvreté.

La classe moyenne aussi s'appauvrit et doit choisir entre bien se loger, bien manger et se soigner.

Il faut agir !

Cette crise où la hausse des matières premières, des carburants et des produits de premières nécessités impacte fortement les charges de plus en plus de foyers, le Département devrait revoir les conditions d'attribution du chèque énergie et du chèque santé afin de les attribuer à plus de ménages et redonner un peu de pouvoir d'achat.

Sollicité, le groupe ne nous a pas fait parvenir de contribution.

ENFANCE : ACCOMPAGNER À CHAQUE ÉTAPE CLÉ DE LA VIE DE L'ENFANT



**AGIR LE PLUS PRÉCOCEMENT POSSIBLE POUR RÉPONDRE
AUX BESOINS DES ENFANTS ET DE LEURS FAMILLES**

32 CENTRES DE PMI (PROTECTION MATERNELLE INFANTILE)

- **Les 1 000 premiers jours de votre enfant ?** Depuis votre grossesse et dès la sortie de maternité : accompagnement personnalisé par une sage-femme, une puéricultrice ou une auxiliaire de puériculture.
- **Connaissez-vous le dispositif "TISF périnatalité PMI" ?** Service gratuit au domicile pour vous aider dans les dernières semaines de grossesse ou dès la sortie de maternité, en cas de difficulté ou de problème de santé. Une TISF (travailleur de l'intervention sociale et familiale) vous conseille au quotidien et vous soutient lors des premiers jours de vie de bébé.
- **Un lieu d'éveil culturel et sensoriel pour votre bébé ?** Les Groupes d'Accueil Parent Enfant (GAPE) en centre de PMI répondent à vos besoins. Encadrés par une éducatrice de jeunes enfants, ils sont organisés chaque semaine avec un accès gratuit et sur rendez-vous.
- **Des ateliers parentalité :** "massage bébé", activités de lecture et éveil du bébé, activités manuelles et développement sensoriel.

10 CENTRES DE PLANIFICATION FAMILIALE : ils proposent une consultation de prévention en santé sexuelle : contraception, dépistage IST, accompagnement IVG. Gratuite et confidentielle.

Les centres ci-dessus accueillent : femmes enceintes, jeunes enfants jusqu'à 6 ans, adolescents et jeunes.

LES BESOINS DE GARDE D'ENFANT : une priorité pour beaucoup de familles, au moment de la reprise du travail ou lors d'une recherche d'emploi. Le Département participe au développement des modes de garde, avec notamment un soutien aux Maisons d'Assistant Maternel : 128 MAM sur le territoire (1 519 places d'accueil agréées).

Trouver l'assistante maternelle ou le mode de garde le plus proche de chez vous : www.enfanceconfiance.cg974.fr

CELLULE ENFANCE EN DANGER (CRIP 974) : renforcement du service pour que toute personne puisse adresser par courrier ou mail, même de façon anonyme, toute information relative à une situation de risque de danger ou de danger d'un enfant de son entourage (familial ou professionnel). 5 000 Informations Préoccupantes (IP), dont 4 800 qualifiées en risque de danger ou en danger. Dans ces 4 800 IP, 2 900 sont en danger et 700 signalements adressés au Parquet.

Si vous êtes témoin d'une maltraitance envers un enfant : crip.dfe@cg974.fr

LE DÉPARTEMENT :

- assure l'accueil et la prise en charge des enfants confiés dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance au titre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ;
- garantit les droits des enfants confiés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité affective et de l'autonomie après 18 ans. La diversification des modes d'accueil des enfants placés répond aux situations variées : plus de 2 000 enfants placés chez des assistants familiaux et plus de 500 en établissements, avec un accueil d'urgence dans les deux foyers départementaux de l'enfance.



**En savoir plus :
contacter la PMI la plus
proche de chez vous**

Tous les **mardis** à **18 h 40**,
votre nouveau rendez-vous :

Le
DÉPARTEMENT
Des
GÉNÉRATIONS



Retrouvez sur
Antenne Réunion,
l'ensemble des
dispositifs de la
Collectivité
départementale
mis en place
pour votre
mieux
vivre.



Rediffusion les mercredis à 11 h 10

*Le Département
aux côtés des
Réunionnais*

